

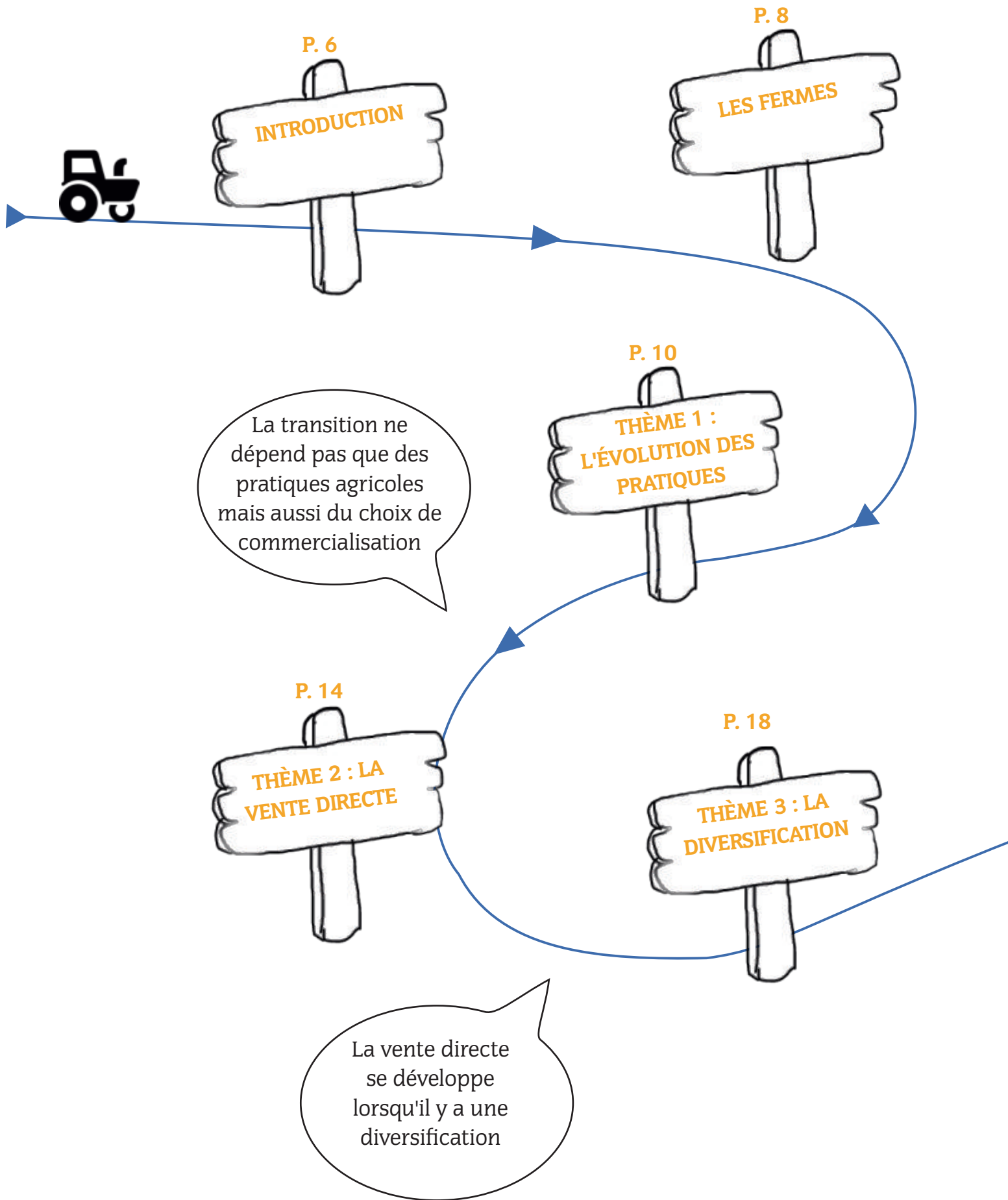
**Terria
Occ** 

FERMES EN

**TRANSMISSION
TRANSITION**

Les installations reprises pour favoriser la transition agroécologique et alimentaire





SOMMAIRE

La diversification est rendue possible par le travail en collectif

P. 22

THÈME 4 : LE TRAVAIL EN COLLECTIF

Le travail à plusieurs peut aussi passer par des personnes extérieures

P. 26

THÈME 5 : LES MÉCANISMES D'ENTRAIDE

P. 30

TRANSMISSIONS ET TRANSITIONS : L'AFFAIRE DE TOUS

P. 35

PARTENAIRES & REMERCIEMENTS

INTRODUCTION

Pourquoi cette étude ?

La question du renouvellement des générations en agriculture prend progressivement de l'ampleur dans les décisions politiques, mais cela ne suffit pas à enrayer le phénomène de disparition des fermes.

En 2019, 39 % des agriculteur·rices d'Occitanie avaient 55 ans et plus. Iels partiront à la retraite dans les dix prochaines années. Pourtant, ces départs à la retraite ne sont pas suffisamment compensés par de nouvelles installations. 38 % des chef·fes d'exploitation n'ont pas été remplacé·es en 2018 (RGA 2020). L'absence de transmission, et donc l'agrandissement des fermes, impacte directement les territoires ruraux (perte d'emploi, désertification rurale) et met à mal la souveraineté agricole et alimentaire à l'échelle nationale (agriculture non résiliente face aux changements climatiques). Il est donc essentiel pour les territoires que ces paysan·nes soient soutenu·es et accompagné·es dans leur démarche de transmission.

Transmission... Transition... qu'est-ce que cela signifie ?

La transmission est entendue dans ce livret comme une dynamique visant à développer une activité agricole sur une ferme déjà existante par opposition au démantèlement d'une ferme pour agrandir une ou plusieurs exploitations voisines. Elle sera parfois appelée installation-reprise, ou reprise, pour désigner le processus du point de vue des repreneur·euses. La transmission se définit aussi par ce qui est transmis, c'est à dire transmettre une partie ou la totalité des biens (matériel, cheptel, bâtiment) à un·e ou plusieurs repreneur·euses. Le·la cédant·e transmet également des savoir-faire spécifiques, une expérience, des réseaux et l'histoire de la ferme.

L'installation par la reprise implique un certain nombre d'évolutions car les repreneur·euses s'installent souvent avec un fonctionnement et parfois des projets différents de ceux des cédant·es. Ces évolutions sont plus ou moins rapides et visibles.

Encourager l'installation par la reprise revient à s'inscrire pleinement dans la démarche de l'agriculture paysanne, car celle-ci repose sur une évolution constante des

pratiques agricoles.

Les valeurs mises en avant dans la charte de l'Agriculture Paysanne¹ correspondent d'ailleurs aux principes de la transition agroécologique et alimentaire (TAA). Celle-ci désigne les modalités de transformation d'un système agricole pour intégrer les principes de l'agroécologie. La TAA désigne un ensemble de pratiques alternatives à l'agriculture intensive ainsi qu'un mouvement social et politique de promotion de systèmes alimentaires viables et respectueux de l'environnement. Elle permet d'avoir des paysan·nes nombreux et nombreuses dont le rôle est revalorisé. Enfin, la transition agroécologique et alimentaire sur les fermes transmises contribue à redynamiser les zones rurales et favorise la transition écologique sur l'ensemble du territoire.

Le processus de transmission et l'installation de porteurs et porteuses de projets sur une ferme qui tourne déjà permettent à ces repreneur·euses de s'appuyer sur les infrastructures existantes, mais aussi sur les réseaux d'acteurs autour de la ferme pour mettre en place de nouvelles transitions agroécologiques et alimentaires.

1 : Voir la définition de l'agriculture paysanne : <https://www.agriculturepaysanne.org/L-agriculture-paysanne-606>

En effet, les fermes ne sont pas isolées. Les paysan·nes interagissent avec différents acteurs qui peuvent avoir un impact sur le déroulement de la transmission, mais aussi sur

le fonctionnement de la ferme et donc des transitions agroécologiques. Ces acteurs ont eux aussi un rôle à jouer dans le développement de ces transitions.

TerriaOcc, quésaco ?

Ce projet de recherche-action rassemble des ADEAR d'Occitanie et des acteurs de la recherche. Il consiste à étudier les dynamiques de transition lors des installations-reprises en présentant différentes trajectoires de transmission. Pour cela 13 fermes ont été enquêtées sur trois territoires d'Occitanie : la Montagne noire dans l'Aude, le Parc Naturel Régional des Grands Causses en Aveyron et le Comminges en Haute-Garonne. Les paysan·nes enquêté·es sont toutes et tous proches du réseau agriculture paysanne.

L'objectif était de retracer le parcours des cédant·es et repreneur·euses et le processus de transmission, afin d'identifier les transitions, plus ou moins visibles, qui ont eu lieu sur les fermes. Les repreneur·euses ont aussi identifié,

au cours de ces entretiens, les acteurs qui avaient, d'après elles et eux, joué un rôle dans la réussite de la reprise et des transitions agroécologiques sur la ferme. Pour trois fermes, les acteurs identifiés ont été interrogés pour comprendre de quelle manière et pourquoi ils interviennent auprès de ces fermes.

Les chercheur·euses associé·es sont issu·es du laboratoire LISST, commun à plusieurs établissements : Michaël Pouzenc (UT2J), Alexis Annes, Adeline Bouvard et Elsa Pibou (INP Purpan), Olivier Bories (ENSFEA).

Comment s'organise ce livret ?

Ce livret est organisé autour de cinq fiches thématiques qui mettent en avant une transition observée sur plusieurs fermes. A travers ces présentations nous avons souhaité montrer que l'installation-reprise offre un contexte favorable à des initiatives variées dans une démarche de transition agroécologique et alimentaire.

Chaque fiche se concentre sur une initiative et s'appuie sur des exemples parmi les fermes étudiées. A travers des zooms, ces fiches incluent également le portrait d'une ferme engagée dans cette transition, ainsi que la présentation d'acteurs pouvant jouer un rôle dans l'évolution de la ferme.

Nous voulons de cette manière mettre en avant l'intérêt de soutenir ces transmissions pour assurer la transition agroécologique et alimentaire des territoires.

Choix de rédaction

Ce livret n'est pas une présentation exhaustive des expériences de transmission, ni des transitions agroécologiques et alimentaires qui découlent d'une reprise. Il n'a pas non plus de vocation prescriptive.

Il est conçu comme un partage d'expériences organisé autour de transitions qui ressortent d'entretiens avec des paysans. C'est une base pour engager et approfondir la réflexion sur l'accompagnement à la transmission dans les territoires, inspirer de futures actions et partenariats pour les faciliter.

LES FERMES

Le PNR Grands Causses (Aveyron)



Le Parc naturel régional des Grands Causses, d'une superficie de 327 935 ha, s'étend sur 93 communes au nord-est et sud du département de l'Aveyron. Un regain démographique y est observé depuis une vingtaine

d'années. En 2011, l'emploi agricole représentait encore plus de 11 % à l'échelle du Parc.

L'élevage ovin (60 % des exploitations) a donné sa physionomie et son caractère au territoire. La production de lait de brebis pour la fabrication du Roquefort (43 % des exploitations) est emblématique et constitue un enjeu économique, social et environnemental majeur car cette filière représente 3000 emplois directs (11,5 % de la population active). 58 % des agriculteur-rices ont plus de 55 ans et la moitié n'a pas de successeur connu. Si la SAU se maintient globalement, on observe une dynamique d'agrandissement des fermes (95 ha en moyenne à l'échelle du PNR) ce qui les rend plus difficilement transmissibles en l'état au vu du capital nécessaire à une reprise et au morcellement parcellaire.

Le PNR a initié dès 2009 une action autour des "circuits courts alimentaires". Les acteurs du territoire ont constaté une demande croissante de produits locaux de qualité. Cette demande de circuits courts occupe une place importante sur le territoire car près de 300 exploitations s'y engagent. Le PNR souhaite soutenir ces circuits de commercialisation afin de les pérenniser.

Le Comminges (Haute-Garonne)

Le Comminges, située entre 50 et 100 km au Sud-Ouest de Toulouse, est un territoire agricole composé majoritairement de fermes d'élevage ovin et bovin. Dans cette zone de piémont pyrénéen, ces fermes d'élevage, sont souvent vieillissantes et avec des montants de reprises importants.

Néanmoins, les Communautés de Communes du Comminges portent des travaux de dynamisation de la filière viande et de développement de la production locale de produits maraîchers de qualité, et entreprend donc avec le PETR Pays Comminges Pyrénées, une démarche de promotion et d'appui aux installations sur le territoire.

—— ferme ayant une fiche de présentation dans le livret

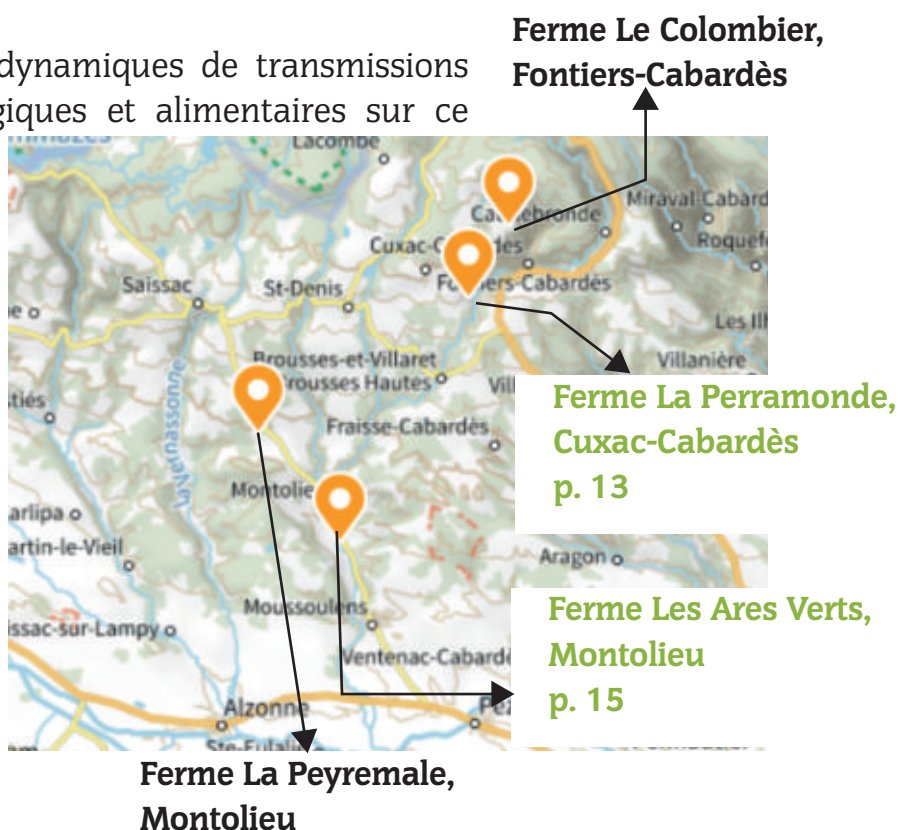
—— ferme étudiée mais n'ayant pas de fiche

La Montagne Noire (Aude) :

Le territoire de la Montagne noire correspond à une délimitation administrative (communauté de commune de la Montagne Noire) située au nord de Carcassonne. Nous parlons ici de la frange audoise de la Montagne Noire, à l'extrême sud du Massif Central.

Avec moins de 6 000 habitant-es, la communauté de commune de la Montagne Noire est la moins peuplée du département de l'Aude. Le nombre d'exploitations agricoles a chuté entre les années 70 et 2010 (1180 exploitations contre seulement 496, Recensement Agreste). La production de vin au sud-est (AOP Cabardès et Minervois) et l'élevage de vaches et brebis allaitantes sur la partie nord-ouest sont actuellement les productions plus représentées. La commercialisation se déroule majoritairement en circuit long via les coopératives. La forêt, au nord et en altitude, a largement pris le dessus sur les surfaces agricoles.

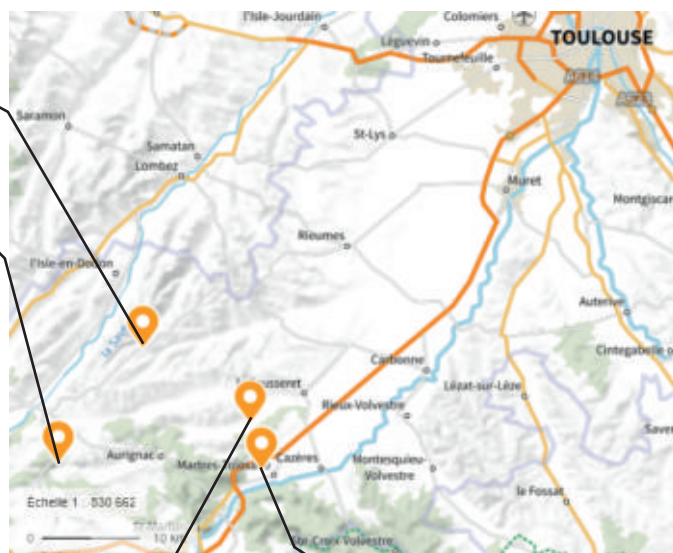
Nous observons cependant des dynamiques de transmissions reprises et de transitions agro-écologiques et alimentaires sur ce territoire en lien avec l'agglomération de Carcassonne son bassin de consommation. Dans la Montagne Noire, cédant-es et repreneur-euses ont initié ou pérennisé des fermes en agriculture paysanne : diversification des productions à l'échelle des fermes et du territoire, adaptation au réchauffement climatique, développement de la transformation à la ferme, vente directe et passage au bio.



GAEC des Deux Coteaux, Saint-Frajou p. 28

Ferme Pierrefitte, Saint-Marcet

Les exemples d'installation-reprises de ce territoire répondent donc à cet enjeu local, et la proximité du bassin toulousain est un autre facteur déterminant dans la mise en place de circuits de commercialisation sur les fermes reprises récemment.





Thème 1 : L'évolution des pratiques agricoles

Pourquoi l'évolution des pratiques ?

- ⚙️ **Pour réduire l'impact de l'agriculture sur l'environnement**
- ⚙️ **Pour adapter la production au dérèglement climatique**

Des pratiques agroécologiques déjà mises en place par les cédant-es

Avant la reprise, les fermes étudiées étaient déjà engagées dans une agriculture paysanne respectueuse de l'environnement. Il s'agit de fermes de petite taille, d'élevages extensifs, de productions peu mécanisées. Douze fermes sur les treize étaient converties au bio avant la transmission et la plupart des paysan·nes avaient des réflexions sur l'amélioration de leurs pratiques.

« En 2001, on est passé en bio. Avant, on faisait ce qu'on avait appris à l'école, puis petit à petit on a pris conscience des choses, des impacts des pesticides. On a eu tout un cheminement et maintenant toute la ferme est en bio. C'était un choix éthique, même si les aides ont pesé dans la balance. » Francis, cédant de la ferme de la Salvetat

Les transitions agroécologiques que souhaitent mettre en place les repreneur·euses bénéficient de ces avancées. Pour le label bio notamment, elles et ils n'ont pas à faire de conversion et peuvent donc être rémunéré·es directement au tarif de la bio.

« Nous on reste en bio par conviction, normal. Mais ça c'est lui qui l'a créé. C'était en bio, on continue en bio. », Robin, GAEC des Deux Coteaux.

Ces processus de transmission permettent d'assurer une continuité de ces pratiques respectueuses et vertueuses.

Portrait d'une ferme

La Salvetat, La Couvertoirade (12)



AVANT

Maryse et Francis Roux

300 Hectares (ferme SCTL)

Ovin lait, ovin viande, canard, transformation

GIE « Les Bios » + vente directe pour les produits transformés

EN 2022

Maryse Roux (1/2 temps), Mathieu Roux et Clément Dambrin, David Daviton (CEFI)

300 Hectares (ferme SCTL)

Ovin lait

Coopérative Les Bergers du Larzac

Etat de la transmission : Transmission progressive : 14 ans d'association avec leur fils Mathieu, Francis continuer d'aider à la ferme malgré leur départ (Maryse et lui), de la ferme à l'arrivée de David. Le travail de transmission est donc toujours en cours.

Travailler sur la qualité du lait pour améliorer le revenu

Les repreneurs de la Salvetat ont décidé de commercialiser leur lait aux Bergers du Larzac, une coopérative locale.

« Ça nous plaisait une coop qui prenait le lait en bio, qui avait un engagement. Le GIE vendait le lait dans toute la France, donc d'un point de vue éthique et écologique, c'était pas toujours génial. Là, le lait fait 12 Km pour aller à la Cavalerie. Il est transformé là. » Clément.

En changeant de coopérative, ils ont aussi dû travailler sur la qualité de leur lait. Aux Bergers, le tarif ne dépend pas uniquement de la quantité mais aussi de la qualité du lait. Pour cela, ils doivent faire attention à l'hygiène de la bergerie et au bien-être de leurs brebis.

« On fait toujours les malins parce qu'on a le lait le mieux payé des bergers, mais parce qu'en fait il n'est pas pénalisé. L'AVEM [Cf Page 10] a fait des études, et d'être sur une litière propre, d'avoir des animaux sur un sol propre et à peu près sain, ça joue énormément. Ça demande du temps. » Clément

Faire des essais agroécologiques

Les repreneurs de la Salvetat réfléchissent aussi sur leurs pratiques agronomiques pour la production de céréales. Ils cherchent à réduire au maximum le travail du sol en évitant le labour, et malgré leurs difficultés à faire pousser du sainfoin les dernières années, ils ne renoncent pas pour avoir des rotations plus longues.

Développer les transitions sur la ferme

En plus des efforts mis en place par les cédant-es, la reprise est aussi l'occasion de faire évoluer les pratiques. Les repreneur-euses mettent en place des pratiques agroécologiques pour s'adapter aux enjeux environnementaux. C'est le cas de Nino, Ghislain et Léa à la ferme des Salelles. Ils et elles répondent au cahier des charges de Terre de Liens, propriétaire des terres, mais vont encore plus loin.

« C'est nous qui avons envie de le faire. On a contacté une association qui s'appelle "Arbres, Haies, Paysages d'Aveyron ». La salariée est venue, a vu ce

*qui poussait naturellement ici et nous a fait un échantillonnage de plants qu'il faut qu'on mette pour que ça prenne bien. »
Nino, ferme des Salelles*

Les repreneur-euses peuvent en effet faire appel à des associations pour améliorer leurs pratiques. Léonor, aux Ares Verts, s'intéresse aux axes de recherche du Bio Civam. A la Salvetat et aux Salelles c'est l'AVEM (voir zoom ci-dessous) qui favorise les réflexions sur les pratiques agroécologiques.



Zoom sur ... l'AVEM



Ferme de la Salvetat
Ferme des Salelles
Ferme de la Jasse

L'Association des vétérinaires et éleveurs du Millavois (AVEM) permet aux adhérents d'avoir un suivi vétérinaire préventif de trois visites par an et un accompagnement par une agronome. Ils ont donc moins à agir en curatif et dépensent moins en soins et en médicaments.

« Les vétérinaires ont une approche globale du troupeau, ils vont essayer de travailler en amont pour prévenir les maladies » Camille Blayac, agronome à l'AVEM

En dehors de ce suivi, l'association propose des formations techniques et travaille sur des projets agroécologiques pour répondre aux enjeux environnementaux dans les élevages. Les thématiques sont décidées par les éleveurs. Aujourd'hui, l'AVEM participe aux réflexions sur la transition alimentaire à travers le projet Sentinel, sur le lien entre l'alimentation des troupeaux et la qualité nutritionnelle des produits pour les consommateurs.

internet :



Portrait d'une ferme

La Perramonde, Cuxac-Cabardès (11)



AVANT

Jacques et Gilbert Carayol

100 hectares

Bovin lait, porc

Coopérative

EN 2022

Marion Bouchardy

40 hectares (*les hectares restants ont permis une seconde installation et de conserver une exploitation de subsistance pour Jacques et Gilbert*)

Ovin viande

Vente directe (livraisons)

Etat de la transmission : Transmission terminée en 2020. Les cédants habitent sur la ferme. Le processus de transmission a été pensé pour permettre l'entraide entre cédants et repreneurs.

Une production moins gourmande en eau

La ferme de la Perramonde est la seule ferme étudiée dans laquelle on observe un changement complet de production à la transmission.

« On voulait transmettre sur la même production mais les vaches laitières sont très demandeuses en eau. Le lait est de plus en plus dur à produire dans l'Aude. Donc on est soulagé qu'elle soit passée à une production moins demandeuse d'eau. » Jacques



Une partie du troupeau de brebis allaitantes de Marion conduites en bio.

La conversion au bio

Marion a aussi décidé de convertir les terres et les brebis au bio. Elle ne souhaitait pas mettre de produits chimiques et considère qu'on peut s'en passer. Sa philosophie est que les animaux sont herbivores, qu'ils doivent manger de l'herbe et qu'ils n'ont pas à être dans des bâtiments enfermés.

Le passage en bio implique une réorganisation de la ferme. Les rotations sont plus longues : alors que les prairies de ray grass étaient renouvelées tous les deux ans, Marion met en place des mélanges pour des prairies qui restent en place cinq ans.



Thème 2 : Le développement de la vente directe

Pourquoi la vente directe ?

- ⚙ **Assurer un meilleur revenu aux jeunes installés-es**
- ⚙ **Contribuer à une alimentation plus territorialisée et locale**
- ⚙ **Développer le lien avec les consommateur-ices et revaloriser le travail des paysans**

S'appuyer sur les circuits développés par les cédant-es pour faciliter l'installation

Les circuits de commercialisation des cédant-es peuvent être utilisés par les repreneur-euses, ce qui facilite leur installation. C'est d'autant plus important pour les exploitations en maraîchage, qui vendent principalement en vente directe et ont donc besoin de développer une clientèle stable.

La ferme des Mille Pas (31) réalise 70% de son chiffre d'affaires sur le marché d'Aurignac. Les repreneurs et repreneuses des Mille Pas ont repris cette place de marché après le départ du cédant, ont

donc pu conserver la clientèle existante, et n'ont pas eu à faire les démarches nécessaires lors d'une installation sans reprise pour l'acquisition d'une place de marché. C'est d'ailleurs le cas pour plusieurs autres fermes étudiées

« La mairie de Carcassonne nous a permis de récupérer l'emplacement de la structure précédente de façon hyper fluide et simple. Ça nous a fait une démarche en moins » Léonor, ferme des Ares Verts

Portrait d'une ferme

Les Ares Verts, Montolieu (11)



AVANT

Laurence Manalt et Bernard Bonnin

5 hectares

Maraîchage, arboriculture, transformation

Marché de Carcassonne, marché paysans des Ares Verts, épicerie, boutique paysanne La Borieta (voir page suivante)

EN 2022

Léonor Bonnin et Raphaël Luce

5 hectares

Maraîchage, arboriculture, transformation

Marché de Carcassonne, marché à la ferme des Ares Verts, AMAP, Biocoop, épiceries, Boutique paysanne la Borieta et casiers

Etat de la transmission : Transmission progressive (Léonor a fait 2-3 ans comme aide familiale puis salariée) mais terminée. Les cédants ont quitté la ferme.

Une réappropriation des circuits de commercialisation

L'installation de casiers à la ferme

Dans la continuité des cédant-es, Léonor et Raphaël voulaient conserver la possibilité pour les consommateur-rices d'acheter à la ferme peu importe l'heure, mais sans devoir assurer la permanence. Ils ont décidé d'installer des casiers en libre-service.

Le développement du marché paysan

Laurence Manalt et Bernard Bonnin vendaient déjà des légumes lors d'un marché à la ferme. D'autres paysans ont commencé à venir de manière informelle et irrégulière. En reprenant la ferme Léonor et Raphaël ont décidé d'organiser un véritable marché paysan sur la ferme reprise.

« On a un peu plus formalisé ça. On a aussi essayé de rendre beaucoup plus clair ceux qui sont en bio de ceux qui ne le sont pas. On a établi une charte avec des critères de ce qu'on souhaite pour ce marché » Léonor

Ce marché à la ferme a évolué à la reprise et constitue toujours un lieu d'échange et de création de lien social. Un brasseur est présent tous les lundis. Des groupes se réunissent sur toute la durée du marché pour discuter et passer un moment convivial.



Les nouveaux casiers en libre-service, installés à l'entrée de la ferme.

Mettre en place la vente directe lors de l'installation-reprise

L'installation-reprise peut aussi se caractériser par une évolution des circuits de commercialisation existants. Plusieurs fermes ont décidé de mettre en place de la vente directe suite à la création d'un nouvel atelier de production, ou lorsque les circuits initiaux ne suffisent pas à écouler la production. À la ferme des Salelles (12), qui passe par une coopérative et une fromagerie pour vendre son lait, la création de l'atelier boulangerie a nécessité la création d'un nouveau circuit de commercialisation en vente directe, à la ferme et au village. Nino, l'un des repreneur-euses de la ferme, attribue le développement rapide de la clientèle au travail d'Alain, le cédant. Ce dernier a tenu pendant longtemps une association d'accueil de touristes et d'organisation d'évènements, qui a contribué d'après Nino à repeupler le hameau.

« Donc on arrive sur un terrain quand même où il y a une dynamique. Ça a aidé pour la clientèle, et c'est Alain qui a fait cette dynamique-là. » Nino Fillos, Ferme des Salelles

Le réseau mis en place par le ou la cédant-e permet donc souvent de développer de nouveaux circuits. C'est parce que la ferme des Mille Pas était au marché d'Aurignac depuis longtemps que les repreneur-euses ont eu plus facilement accès à une place dans ce marché après la reprise.



Zoom sur ... La Borieta Boutique paysanne à Carcassonne



Ferme des Ares Verts
Ferme de la Peyremale
Ferme du Colombier

La Borieta fait partie du réseau « Boutiques Paysannes ». Il ne s'agit pas à proprement parler d'un circuit de vente directe, car l'association récupère un pourcentage sur les produits vendus, mais ce sont les paysan-nes qui prennent les décisions relatives au fonctionnement de la structure et y tiennent régulièrement des permanences pour la vente.



Solène, paysanne en permanence à la Borieta

Les paysan-nes membres de la Borieta sont tous-tes en Bio et se situent dans un rayon de 80 km maximum autour de Carcassonne.

La plupart des membres sont récemment installés mais parmi les fermes étudiées deux ont bénéficié des relations des cédant-es avec la boutique pour s'assurer un débouché.

Laurence et Bernard (Les Ares Verts) distribuait déjà quelques produits transformés à la boutique. La ferme était donc déjà connue quand Léonor a commencé à commercialiser des pommes. Pour la ferme de la Peyremale, Emile, le cédant, était le seul fournisseur en légume de la boutique. Lorsqu'il a signalé son souhait de transmettre l'activité maraîchère, c'est l'installation de Christophe (le repreneur d'une partie de sa ferme) et quatre autres maraîchers qui a permis à la boutique de proposer des volumes de légumes équivalents.

Utiliser les réseaux issus des expériences antérieures des repreneur-euses

Dans certains cas, la reprise implique une modification des circuits de commercialisation. En passant d'une production bovine à un élevage de brebis viande, Marion (ferme de la Perramonde) a aussi décidé de ne plus vendre à une coopérative. L'ensemble de ses agneaux est livré à un réseau de connaissances qu'elle développe progressivement. Pour le GAEC des deux Coteaux (31) l'ensemble des cochons et une partie des agneaux sont vendus en livraison à partir du réseau formé par Benoît au cours de son parcours professionnel dans le monde associatif.

« Je travaillais dans un café-concert, la Maison de la Terre à Poucharramet. Et du coup, j'avais un portefeuille d'adresses. Dès qu'on a lancé la vente en direct, j'ai envoyé des SMS. A ce jour, on n'a toujours pas fait de pub, et on vend tout. » Benoît, GAEC des Deux Coteaux

Dans ces deux cas, un nouveau circuit de commercialisation en vente directe est rendu possible par les réseaux propres aux repreneur-euses. La livraison y est aussi facilitée lorsque les consommateur.rices s'organisent collectivement pour passer commande et récupérer les colis.



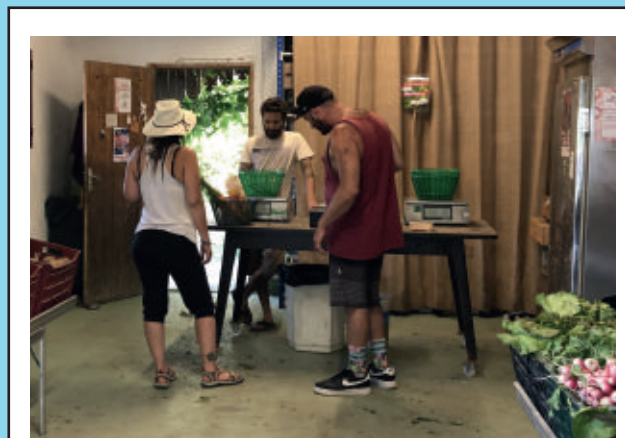
Zoom sur ... Le rôle des consommateur.rices dans la transmission

Les consommateur.rices contribuent à la transition agroécologique des fermes en tant que collectif. En continuant de consommer dans la même ferme qui a été reprise par d'autre paysan-nes, ils contribuent à la pérennisation de la ferme et à sa viabilité économique dans une période où les repreneur-euses prennent leurs marques.

Pour beaucoup, consommer local, en vente directe, est un acte militant mais ils ne sont pas toujours conscients de l'importance de leur rôle pour soutenir l'agriculture paysanne. Pourtant, iels peuvent avoir un rôle essentiel sur ces fermes.

« Je suis venu donner un coup de main quand il y a eu les inondations juste après leur installation. C'est normal, j'avais fait la même chose pour les précédents », Benoît, client au marché paysan des Ares Verts

Cette assise d'une clientèle fidèle favorise une bonne transmissibilité car elle assure une base économique, voire un soutien moral.



Des clients au stand des Ares Verts



Thème 3 : La diversification de la production

Pourquoi diversifier ?

- ⚙ **Consolider ses revenus en les diversifiant**
- ⚙ **Limiter les impacts d'un aléa technique ou climatique**
- ⚙ **Contribuer au développement d'une alimentation territorialisée**

La diversification consiste à remettre une diversité d'animaux et de végétaux sur les fermes, mais aussi à développer des ateliers de transformation (fromage, pain) de ces productions.

Sur les treize fermes étudiées, cinq ont vu naître un ou plusieurs nouveaux ateliers au départ des cédant-es. Pour d'autres, de nouveaux ateliers étaient déjà en développement mais sont entrés en pleine production au moment de la transmission, comme le verger de la ferme des Ares Verts, pour lequel des circuits de commercialisation ont dû être trouvés à

l'arrivée de Léonor. Même si les fermes des cédants étaient déjà, pour certaines, diversifiées, les repreneur-euses s'installent davantage avec cette perspective. La diversification par les repreneur.euses signifie que la ferme ne part pas à l'agrandissement et elle devient plus agroécologique du fait de la stabilisation économique, de la rotation des cultures, des soins au sol, de la complémentarité des productions (association d'atelier élevage avec des cultures).

Portrait d'une ferme

Les Mille Pas, Terrebasse (31)



AVANT

Thomas et Cécile Faure

15 hectares

Maraîchage, petite production de jus de pomme

Marchés, AMAP

EN 2022

Esther Roccella, Lucie Carissimo, Théo Ledantec, Quentin Espagnol

15 hectares

Maraîchage, arboriculture, élevage ovin, grandes cultures sur petites surfaces

Marchés (maraîchage), AMAP et groupement de consommateurs (jus de pomme), commandes (agneaux)

Etat de la transmission : Transmission en cours (test). Les cédant.es n'ont pas du tout travaillé avec les repreneur.euses. Ils n'habitent plus sur place mais sont toujours propriétaires.

La reprise comme espace-test pour essayer de nouveaux ateliers

Les 4 repreneur.euses sont arrivés sur la ferme des Mille Pas pour se tester, sans savoir s'ils y resteraient. Ils ont bénéficié d'un commodat de la part de Thomas, le cédant.

Ils ont repris les ateliers déjà mis en place par Thomas, le maraîchage et le verger, et les installations existantes comme le circuit d'irrigation. Ils s'appuient aussi sur son circuit de commercialisation (voir thème 2).

En parallèle, cette période a été l'occasion pour Lucie de se tester sur un nouvel atelier.

« On est là pour tester des choses, donc je vais déjà tester qu'est-ce que ça me fait d'avoir un troupeau de brebis, de s'occuper de brebis », Lucie

Elle souhaitait d'abord avoir des brebis laitières, mais cela nécessitait trop d'investissement de structure pour une période de test. Elle s'est plutôt tournée vers les brebis allaitantes. Cette nouvelle production se développe progressivement. Lucie vend ses agneaux en vente directe et s'appuie en partie sur les circuits de commercialisation mis en place par Thomas, car elle prend les commandes sur les marchés.



Le petit troupeau de Lucie sur la ferme des Mille Pas

Conserver les productions déjà installées par les cédant-es

L'installation-reprise facilite le développement de nouveaux ateliers, à partir des ateliers initiaux stables.

La diversification s'accompagne de risques. L'exploitation doit être suffisamment solide pour supporter les investissements nécessaires et le nouveau fonctionnement. Pour une diversification

durable, il faut que les ateliers existants soient déjà stabilisés et rentables. La diversification est donc plus facile sur les fermes transmises car les gros investissements sont faits et les cycles de production existants sont déjà éprouvés. Les repreneur-euses peuvent s'engager sereinement dans le développement d'un nouvel atelier.

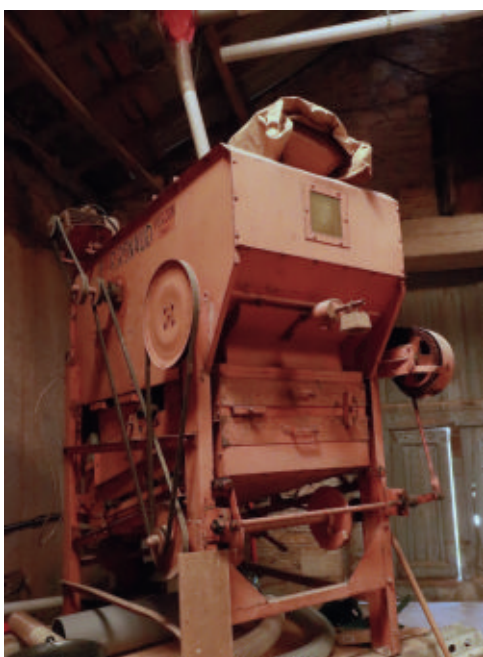
Diversifier à son rythme

Certains s'installent avec le projet de diversifier immédiatement par rapport à la ferme du-de la cédant-e : Léonor aux Ares Verts, s'est installée pour se concentrer sur l'atelier arboriculture.

« J'étais complètement fascinée par les arbres, j'aurais jamais eu la réflexion [de l'installation] s'il n'y avait eu que du maraîchage sur la ferme, mais le fait que l'activité arbo [par les cédant.es] venait

*d'être lancée, ça me boostait pas mal »
Léonor, Les Ares Verts*

Robin, repreneur de la Ferme des Deux Coteaux souhaitait s'installer avec des cochons. Il s'occupe avec son associé Benoît de l'atelier ovin viande, mais en parallèle il élève des porcs noirs de Bigorre que les deux repreneurs vendent entièrement en vente directe.



Le nettoyeur à grains de la ferme des Salelles, première étape de la fabrication de farine



L'atelier de fabrication du pain aux Salelles

D'autres transmissions ont entraîné des diversifications à plus long terme. Nino a travaillé avec Alain pendant longtemps uniquement sur de l'ovin lait avant que l'arrivée de Léa et Ghislain ne permette la création de l'atelier boulangerie. De la

même manière, à la ferme de la Jasse, les repreneurs se sont installés en reprenant l'atelier ovin viande. Petit à petit ils réfléchissent aussi au développement d'un atelier boulangerie.

Faire un choix entre gain de temps et diversification

La diversification entraîne l'augmentation de la charge de travail, la multiplication des compétences, et nécessite généralement une formation en amont. Avoir une ferme diversifiée implique d'accepter de travailler plus. Les cédant-es de la ferme de la Jasse ont dû faire ce choix. Iels avaient conscience qu'ils auraient pu diversifier leur ferme, mais ont décidé de se concentrer sur la production d'ovin viande pour pouvoir partir en vacances. Les repreneurs de la

ferme de la Salvetat sont allés plus loin. Ils ont pris la décision de respecialiser la ferme en mettant fin à certains ateliers : glaces, brebis de réforme, transformation.

« On a arrêté la viande, là on a arrêté les glaces parce qu'on en avait plus besoin. Et pareil, on a tous des enfants et nos conjointes bossent à l'extérieur. Les glaces c'était les marchés le soir, le week-end. » Clément, ferme de la Salvetat.



Zoom sur ... Laines Paysannes

Se diversifier en valorisant un "sous-produit"



GAEC des Deux
Coteaux

Laines Paysannes est une coopérative créée en 2015, qui rachète de la laine aux paysan-nes pour en faire des vêtements et des tapis. La marque veut revaloriser la laine comme une ressource, alors qu'elle était devenue un sous-produit de l'élevage et une charge supplémentaire pour les éleveur-euses. La coopérative permet aux paysan-nes de se diversifier et d'avoir un petit complément de revenu. Olivia et Paul, créateur-ices de la marque, considèrent que la laine doit être rémunérée correctement et proposent donc de la racheter à 1€20 le kilo contre une moyenne de 20 à 30 centimes habituellement.

Sur le plan environnemental, avoir une laine de bonne qualité implique certaines pratiques agroécologiques, comme l'élevage en plein air et le bien-être animal. Donc les partenaires de Laines Paysannes partagent déjà les valeurs de l'agriculture paysanne et une partie d'entre eux est en bio.

« Il y a un lien très fort entre pratiques d'élevage et la qualité de la laine. Donc on va aller faire des visites de ferme, on va discuter des pratiques, des conduites, des caractéristiques de la laine. » Olivia, co-fondatrice de Laines Paysannes



Thème 4 : LE TRAVAIL EN COLLECTIF

Pourquoi s'installer en collectif ?

- ⚙ **Eviter l'isolement des paysan-nes**
- ⚙ **Avoir de meilleures conditions de vie et de travail**
- ⚙ **Redynamiser le monde rural**

L'installation-reprise en collectif, un phénomène en nette augmentation

De plus en plus de paysan-nes envisagent l'installation comme un projet collectif. Sur les treize fermes étudiées, onze ont été reprises en collectif, contre six avant transmission.

Ce phénomène s'explique par la volonté des repreneurs et repreneuses d'améliorer leurs conditions de vie, en réduisant la charge de travail.

Même si les cédant-es essayaient de se dégager du temps pour partir en vacances ou militer, ils ne comptaient pas leurs heures et travaillaient souvent tard le soir et le week-end. Pour les repreneur-euses, ces temps sont particulièrement importants, notamment pour la vie de famille. Les parents veulent

être présents pour leurs enfants. Cette volonté se retrouve à la fois chez des personnes Hors Cadre Familial qui peuvent avoir des expériences antérieures avec des horaires fixes, mais aussi chez les enfants des cédant-es qui ne souhaitent pas avoir le même mode de vie que leurs parents :

"Nos parents, nos grands-parents qui faisaient 60h semaine, on ne voulait pas de cette vie" Mathieu, ferme de la Salvetat

Avec le travail en groupe et la répartition des tâches, le collectif allège la charge de travail et rend plus accessibles les loisirs et la vie de famille.

Portrait d'une ferme

Les Salelles, Saint-Izaire (12)



AVANT

Alain Soulier

45 hectares

Ovin lait

Coopérative Papillon Bio

EN 2022

Nino Fillos, Ghislain et Léa Cabal-Zinck
65 hectares

Ovin lait, boulangerie

Coopérative Papillon Bio et
Fromagerie les Artisous (lait) vente
directe, Biocoop et épiceries (pain)

Etat de la transmission : Transmission progressive. Arrivée de Nino en 2008, association de 8 ans avec Alain. Arrivée de Ghislain et Léa en 2015 et départ d'Alain à la retraite en 2016.

De deux exploitations individuelles à une exploitation collective

Avant l'arrivée de Nino, Alain travaillait seul sur sa ferme (Les Salelles), et Yves, seul sur la sienne (Rieucros). Les trois paysans se sont associés pour travailler ensemble sur les deux fermes.

Léa et Ghislain sont arrivés sur la ferme à l'automne 2015 pour s'associer avec Nino et Yves en prévision du départ à la retraite d'Alain. Le décès d'Yves en 2016 a retardé leur installation mais ils se sont finalement associés à Nino en avril 2017. De deux fermes individuelles a émergé une ferme qui accueille trois associés, mais aussi deux salariés à temps partiel et un apprenti.

*« Dès qu'on a réussi à dégager des marges on a embauché. Ça ne nous intéresse pas de gagner plus d'argent, par contre d'avoir plus de temps oui. C'est pour ça que là la ferme est passée de deux personnes à six. Il y a douze ans, il y avait Alain ici et Yves là-bas. Ils étaient tous les deux tous seuls. Maintenant sur cette ferme on est 5 équivalents temps plein. L'idée c'est d'avoir plus de temps, d'avoir une vie normale. »
Nino*

Cette augmentation des actifs sur la ferme a permis la création de l'atelier boulangerie mais aussi de développer une plus grande autonomie de la ferme.

« Quand on a regroupé les deux fermes, il y avait un peu plus de deux cents brebis ici, et presque 300 là-bas. Et en fait on a associé les deux fermes et on a enlevé 200 brebis. Et on a gagné deux fois plus d'argent. Parce qu'on a arrêté d'acheter de la bouffe, et notamment du foin. » Nino

Reprendre une ferme en groupe

Certaines fermes étudiées étaient des projets de reprise en groupe. C'est le cas de la ferme des Mille Pas. Esther, Lucie, Théo et Quentin ont obtenu un commodat pour se tester sur la ferme de Thomas, chacun ayant prévu de se spécialiser sur un atelier.

La plupart du temps, les repreneur.euses s'installent avec un projet collectif défini qui ne correspond pas forcément à l'idée des cédant.es. Au Matet, Pierre, le cédant, n'avait pas prévu de prendre sa retraite tout de suite, il envisageait de trouver un associé pour continuer sur les productions qui lui tenaient à cœur.

« Quand Julien, Virginie et Lucie sont arrivés, ils avaient déjà leur projet bien

ficelé sans animaux et je n'étais pas inclus dedans ».

Il remarque en revanche les avantages de leur reprise en groupe. Lui ne comptait pas son temps de travail :

« Je me réservais seulement le dimanche après-midi. J'avais la tête dans le guidon. Je prenais une salariée quelques fois par semaine pour me dégager du temps mais financièrement c'était trop compliqué. »

Au contraire, en reprenant en groupe, les quatre repreneur.euses parviennent à faire des semaines de 35 heures, à partir en vacances et à se dégager un salaire correct.

Installer progressivement de nouvelles personnes lors de la reprise

La plupart du temps, la reprise en groupe se fait progressivement, par des associations successives, au fur et à mesure des départs en retraite. C'est le cas de la ferme des Salelles (voir ci-dessus), mais aussi de la ferme de la Salvetat. Après l'installation de Matthieu avec ses parents, il a cherché un associé en prévision du départ de son père. C'est alors que Clément est arrivé. Puis David a commencé un CEFI pour remplacer Maryse, la mère de Matthieu qui travaille toujours à mi-temps sur la ferme.

Dans ces cas-là, le projet évolue avec l'arrivée de nouvelles personnes sur la ferme. Elle peut correspondre au remplacement du ou de la cédant.e sur un atelier, comme aux Ares Verts, où Raphaël a remplacé Bernard sur le maraîchage, ou par l'ouverture d'un nouvel atelier comme aux Salelles.



Cédant-es et repreneurs sur les terres de la ferme de la Salvetat

La transmission à un collectif, intérêts et enjeux

L'installation-reprise en collectif correspond aussi à un projet politique d'agriculture paysanne et de dynamisme des campagnes.

« Aujourd'hui on est 4, on a des gamins à l'école, il y a une vie rurale qui naît de ces exploitations où on est nombreux. Avant il n'y avait personne ici. Il y a une dynamique démographique qui est intéressante, pour la vie de la commune, pour la vie des gens. » Clément, ferme de la Salvetat

Au niveau relationnel, le collectif permet aussi de répondre à certains enjeux liés à la transmission, comme la relation entre cédant-es et repreneur·euses.

« Le fait d'être à plusieurs, il y a moins d'enjeux sur la relation interpersonnelle avec le cédant. Il peut y avoir une crispation entre un des membres du groupe et le cédant, mais il y a moins de risque que ça mette la structure en péril » Chantal, salariée de l'ATAG (voir zoom ci-dessous)

La reprise en groupe permet à des porteurs et porteuses de projet d'avoir plus facilement accès au foncier et de pouvoir racheter l'outil de travail. Elle apporte aussi une sécurité sur le plan moral et technique. Les repreneurs et repreneuses peuvent faire appel aux compétences de chacun·e. Pour Chantal, salariée d'ATAG (voir ci-dessous), c'est très important dans le cadre d'une reprise, et d'autant plus lors de reprises HCF.



Zoom sur ... l'ATAG Accompagner l'agriculture de groupe



Ferme de la Salvetat
Ferme des Ares Verts
Ferme des Mille Pas
Ferme du Matet

L'Association Tarnaise pour le développement de l'Agriculture de Groupe (ATAG) a pour objectif de défendre l'agriculture de groupe et de montrer que travailler à plusieurs permet de meilleures conditions de travail et de vie.

Les salariées de l'ATAG proposent des accompagnements à toutes les étapes de la vie des fermes, et notamment lors des transmissions. Elles sont intervenues sur la ferme de la Salvetat lors de l'arrivée de Clément dans le GAEC en prévision du départ en retraite de Francis et sur la ferme des Mille Pas lorsque le groupe a souhaité reprendre la ferme. L'association propose également des formations, notamment auprès des cédants pour faciliter l'acceptation.



« On veut donner une place à l'humain, avec ses convictions, ses doutes, et à la relation » Chantal, salariée d'ATAG



Thème 5 : LES MECANISMES D'ENTRAIDE

Pourquoi mettre en place de l'entraide ?

- ⚙ **Parce que l'autonomie ne s'apparente pas à de l'autarcie**
- ⚙ **Pour rendre les campagnes vivantes**

Même sur les fermes individuelles, les repreneur·euses ne sont pas isolé·es et bénéficient de mécanismes d'entraide, ou de coopération, plus ou moins formels.

L'aide des cédant·es

Plusieurs installations-reprises ont été facilitées par une période de transition pendant laquelle les cédant·es ont apporté leur aide.

Une transmission anticipée permet aux cédant·es et repreneur·euses de s'associer en amont du départ à la retraite. Cette période d'association permet au cédant ou à la cédante de continuer à travailler, parfois de manière moins soutenue, pendant encore quelques années. Pour le repreneur ou la repreneuse, il s'agit d'une période d'apprentissage des particularités de la ferme, et d'un partage des connaissances du ou de la cédant·e. Sur la ferme des

Salles, Nino et Alain ont travaillé ensemble pendant plusieurs années.

« J'ai bossé cinq ans avec Alain, il m'a transmis plein de trucs, et moi j'ai transmis à Ghislain. Alain a été aidant dans tout ça. J'imagine une transmission où le gars d'un coup il s'en va et il laisse le truc aux autres. Tu fais des conneries, c'est obligé. » Nino, ferme des Salles

Les cédant·es soutiennent l'installation-reprise de plusieurs manières. Au Matet, les repreneur·euses mettent en avant l'aide du cédant en attendant qu'elles et ils puissent investir et racheter le matériel.

Aux Ares Verts, Bernard et Laurence ont repoussé leur départ de la ferme le temps que Léonor trouve un associé pour reprendre l'atelier maraîchage sans perdre la clientèle.

En dehors de cette association temporaire, les cédant-es s'investissent parfois encore après avoir officiellement quitté la ferme. C'est généralement le cas sur des transmissions dans le cadre familial, où les parents donnent des conseils et apportent de l'aide sur certaines tâches. Sur la ferme de la Salvetat et de la Jasse, les parents sont toujours présents et aident régulièrement. Même si Francis est à la retraite, les parents habitent encore la maison qui est sur la ferme. Il conseille souvent les repreneurs, ne veut pas qu'ils reproduisent les erreurs qu'il a fait il y a quinze ans.

Coopération entre paysan·nes

En dehors des cédant-es, les personnes installées peuvent aussi faire appel à la solidarité paysanne, surtout dans les premières années de l'installation-reprise. Que les reprises soient individuelles ou collectives, les repreneurs et repreneuses ne travaillent pas en autarcie. Ils et elles s'inscrivent dans un territoire, sont souvent entouré-es par d'autres paysan·nes et collaborent souvent avec ces dernier-es.

De plus en plus, les pratiques d'entraide ou de prêt entre paysan·nes sont formalisées et bénéficient d'une reconnaissance juridique. Plusieurs fermes étudiées sont ainsi adhérentes de CUMA, des coopératives d'utilisation de matériel agricole (voir zoom page 27) comme la

Mais c'est aussi le cas à la ferme de la Perramonde, qui est pourtant une transmission hors cadre familial. Les cédants restent toujours très investis. La transmission a été pensée pour qu'ils continuent d'aider Marion après leur départ en retraite. Ils ont gardé quelques vaches et viennent régulièrement l'aider; pour mettre en place des clôtures, par exemple. Ce sont aussi eux qui prêtent la plupart du matériel que Marion n'a pas encore acheté. Marion s'appuie beaucoup sur ce soutien pour le fonctionnement de la ferme.

« On a fait un peu comme si c'était en famille. On aurait cédé à nos enfants, on aurait continué à donner un coup de main. » Gilbert, ferme de la Perramonde

ferme de la Salvetat. La ferme des Salelles possède d'ailleurs du matériel dans deux CUMA. Les repreneur·euses ont fait ce choix car les deux fermes historiques étaient inscrites dans deux CUMA différentes.

D'autres, comme la ferme des Ares Verts, achètent une partie de leur matériel à plusieurs et d'autres font faire certaines tâches par des paysan·nes voisin·es.

Ces relations entre paysan·nes incluent aussi les achats de céréales ou autre matière première les un·es chez les autres. Marion (ferme de la Perramonde) achète le plus possible la nourriture chez des voisin·es. Benoît et Robin (GAEC des Deux Coteaux) ont commencé à vendre certains de leurs agneaux à une voisine qui cherchait des reproducteurs.

Portrait d'une ferme

Le GAEC des Deux Coteaux, Saint Frajou (31)



AVANT

Pascal Loisil

430 hectares (+ estives)

Ovin viande

Coopérative

EN 2022

Benoît Castaing et Robin Loisil

560 hectares (+ estives)

Ovin viande, porc noir, apiculture

Vente directe (agneaux et cochons),
maquignon (agneaux)

Etat de la transmission : Transmission terminée. Installation en GAEC en 2019 et départ de Pascal. Les cédants n'habitent plus sur place, mais aide du père si besoin.

Un fonctionnement qui repose sur l'entraide

Benoît et Robin s'appuient plus sur les liens avec les paysan·nes voisines que lorsque Pascal travaillait :

« Il y a tout un groupe de moutonniers dans le coin, avec qui on travaille quand même en étroite collaboration. On va pâturer chez des voisins pendant l'hiver. Mon père ne se permettait pas de le faire. On a toujours une partie du troupeau qui est dehors, qui va valoriser les pâturages. » Robin

Ces relations entre paysan·nes les ont incité à faire évoluer leurs pratiques : ils font désormais davantage pâturer leurs brebis, mais ont aussi commencé à valoriser localement la laine en commun avec des voisin·nes, pour fournir la coopérative Laines Paysannes.

Les relations entre paysan·nes, relèvent également d'une dimension de lien social quotidien, ce qui est très important pour les deux repreneurs.

*« Et après, on fait la fête ensemble, c'est complètement autre chose. Mais ça fait partie de la collaboration »
Benoît*



Pascal (au centre) accompagné de Benoît (à gauche) et Robin (à droite)

Si les relations entre paysan·nes sont de plus en plus formalisées, il reste chez certain·es des échanges complètement informels. La ferme des Deux Coteaux le pratique fortement, mais c'est aussi le cas de la ferme des Salelles, qui est pourtant adhérente en CUMA.

« Ça arrive souvent qu'on s'entraide, moi je vais l'aider à faucher, lui il vient m'aider à faucher, ou à rentrer des bottes. Mais c'est complètement informel, il n'y a pas une banque de temps. » Nino, ferme des Salelles

Ces relations entre paysan·nes sont essentielles pour faire face à certaines crises et assurer la pérennité de la reprise. Elles permettent aussi de lutter contre l'isolement des paysan·nes, d'avoir des

mécanismes de solidarité en cas de difficulté financière ou pour faire face à certains aléas. Cette solidarité contribue donc à la réussite de la transmission et fait partie intégrante de la transition agroécologique et alimentaire.

« Un des voisins, je sais que c'est des collègues sur qui je peux compter si je veux leur emprunter leur tracteur si un jour le mien tombe en rade. Les voisins maraîchers nous ont beaucoup aidé à l'occasion des inondations. Et avec Emile [cédant de la ferme de la Peyremale], il y a régulièrement des échanges de matériel. Il y a même du matériel qu'on possède en commun. » Léonor, ferme des Ares Verts



Zoom sur ... Les CUMA

Partager du matériel agricole



Ferme de la Salvetat
Ferme des Salelles
Ferme de la Jasse

Les Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole permettent aux adhérent·es de collectiviser du matériel agricole parfois très cher lorsqu'il est acheté individuellement. Elles permettent donc de réduire le coût de la mécanisation et de partager les risques sur le matériel.

Le travail en commun et l'achat de matériel à plusieurs est fréquent chez les paysan·nes, mais la CUMA permet de formaliser les relations et les modalités d'utilisation dans un cadre juridique.

« On ne voit pas le besoin de réinvestir. On fonctionne avec la CUMA. Elle a été créée il y a trente ans, ils étaient 4 néos à galérer à mettre un outil derrière leur tracteur. Aujourd'hui on est plus de 65 adhérents sur certains outils. » Clément, ferme de la Salvetat, sur la CUMA de Roquecourbe.

TRANSMISSIONS ET TRANSITIONS, L'AFFAIRE DE TOUS

La plupart des acteurs interrogés ont conscience que la transmission représente un enjeu pour le maintien de l'agriculture, et surtout de l'agriculture paysanne. Mais beaucoup n'ont pas l'impression d'avoir un impact sur les transmissions de fermes, ou même d'être directement concernés par ces enjeux.

« Parfois, ils nous font passer des messages en mode "je recherche un salarié" " je recherche un associé" qu'on diffuse à nos adhérents. Mais après nous on ne va pas aider vraiment à faire la transmission. » Camille Blayac, agronome à l'AVEM (Cf page 10)

« Nous ça nous touche pas directement, si ce n'est que ce sont des jeunes et qu'ils ont une vision de l'élevage peut-être un petit peu moins conventionnelle que les prédécesseurs et du coup une sensibilité à la laine plus importante. » Olivia, cofondatrice de Laines Paysannes

1. Prendre conscience de son rôle dans la transmission en tant qu'acteur du monde agricole

Les questions autour de la transmission se répercutent sur de nombreux acteurs. Le magasin de producteurs La Borieta est très récent d'après Solène, paysanne investie dans la gestion de la boutique. Elle explique que la plupart des paysan-nes adhérent-es se sont installé-es au moment de la création du magasin. Le magasin a tout de même dû faire face à la diminution d'activité d'Emile* (ferme de la Peyremale) qui était le seul fournisseur en maraîchage. Christophe, le repreneur, ne produit pas autant donc il a fallu trouver d'autres maraîchèr-es pour assurer l'approvisionnement. La boutique, avec l'aide d'Emile, a trouvé quatre maraîchèr-es pour assurer l'approvisionnement avec Christophe. La Borieta, et plus généralement les circuits de commercialisation (AMAP, magasins de producteurs,...) sont impactés par des départs à la retraite. La reprise de ces fermes constitue donc un enjeu de pérennité pour ces structures.

Beaucoup de ces acteurs ont un rôle à jouer pour faciliter les installations-reprises, même s'ils n'en n'ont pas conscience. Ils contribuent à la fluidité de la transmission, même lorsque ce n'est pas leur sujet de travail.

Nous avons vu précédemment que les consommateur-rices jouent un rôle essentiel pour la transmissibilité de la ferme, tant du point de vue économique que d'un point de vue humain. Iels n'ont généralement pas conscience de cette influence sur la destinée de la ferme transmise. De manière générale, la transmission des circuits de commercialisation permet la pérennité de la ferme reprise. Il en va de même pour d'autres structures regroupant des paysan-nes, comme les groupements pastoraux. Ainsi, lors de sa reprise, le GAEC des Deux Coteaux a pu conserver sa place en estive, alors qu'elle n'était pas prioritaire car pas située dans la vallée concernée. Les places en estives sont de plus en plus demandées et il

* Emile n'est pas parti en retraite mais a transmis une partie de son exploitation en maraîchage à Christophe, pour reprendre le troupeau de moutons de son père. Il continue de produire des légumes mais ne fournit plus la Borieta.

est difficile pour de nouveaux et nouvelles installés d'en obtenir une.

En plus de cela, certains acteurs peuvent mettre en place des mécanismes pour alléger le coût de la reprise. Les bergers du Larzac proposent, lorsque c'est nécessaire, de remplacer les tanks à lait des repreneur·euses. Ils ont aussi d'autres réflexions pour faciliter l'installation des jeunes, comme de payer la contribution à l'AVEM (Cf page 10).

Comme pour la transmission, les acteurs ont des thématiques de travail, mais servent quand même des projets plus larges sur la transition agroécologique et alimentaire, qui dépassent ces thématiques. Leur contribution à la transition agroécologique et alimentaire des fermes peut alors leur sembler accessoire mais favorise de nombreuses évolutions. La fondatrice de Laines Paysannes explique avoir des réflexions collectives avec d'autres acteurs de la laine sur les pratiques des éleveur·euses partenaires. A l'AVEM, les projets agroécologiques ne sont qu'une partie du travail des vétérinaires et agronomes, mais permettent des réflexions plus globales sur les fermes.

Les structures interrogées sont aussi des cadres d'échanges entre paysan·nes qui favorisent les réflexions sur les pratiques. Aux Bergers du Larzac, les paysan·nes en bio et en conventionnel travaillent régulièrement ensemble. Cela favorise l'évolution des pratiques.

« On discutait beaucoup entre nous [avant le covid] sur les pratiques, la façon de travailler, sur les sols. Les bios en termes de pratiques vétérinaires, de pratiques du sol, ils tirent beaucoup les conventionnels vers le haut. » Les Bergers du Larzac

Camille Blayac, agronome à l'AVEM veut développer ces échanges d'expérience par le biais de son accompagnement.

« J'aimerais qu'on arrive à faire beaucoup plus de temps échanges autour de leurs connaissances, parce qu'individuellement, ils ont essayé des choses, que chez eux ça ne marchait pas, et leur voisin a essayé une autre méthode sur le même thème, qui a marché. Et ça en fait ils ne le savent pas. »

2. Des acteurs pour répondre aux blocages de la transmission

La transmission donne parfois lieu à des difficultés que certains acteurs aident à dépasser. L'obstacle principal pour les repreneur·euses, et les porteur·euses de projet en général, est l'accès au foncier.

Sur les fermes enquêtées, les cédant·es partageaient déjà les valeurs de l'Agriculture Paysanne. Cela peut expliquer que certain·es aient travaillé à ce que le foncier ne soit pas un obstacle à la reprise. Le cédant de la ferme des Mille Pas a

proposé un commodat aux repreneurs et repreneuses, qui n'étaient pas prêt·es à s'engager sur une installation définitive. A la ferme du Matet, les repreneur·euses rachètent petit à petit les terres qu'ils ont en fermage. Au GAEC des Deux Coteaux, c'est un GFA qui a été mis en place car le cédant avait conscience que les repreneurs n'avaient pas le capital suffisant.

En revanche, d'autres transmissions ont été rendues possibles par l'intervention de porteurs fonciers.

Terre de Liens (TDL) est propriétaire des terres de la ferme des Salelles. Cette association est née en 2003 pour faciliter l'accès au foncier agricole, éviter la disparition des terres agricoles. Pour Nino et Alain, l'intervention de TDL a permis d'assurer la transmission et de continuer de travailler sur leurs terres.



« Le principal partenaire, c'est TDL, il n'y a pas photo. C'est eux qui nous ont le plus aidé, ne serait-ce que pour le poids du foncier. Parce que nous, on n'a hérité de rien. On est tous Hors Cadre Familial (HCF). Donc sans TDL pour racheter la ferme, ça n'aurait pas été pareil. On aurait eu des emprunts par-dessus la tête. C'est pas du tout la même. » Nino, ferme des Salelles



Des terres gérées par les fermiers

La Société Civile des Terres du Larzac (SCTL) est le porteur foncier de plusieurs autres fermes étudiées : la ferme de la Salvetat, la ferme de la Jasse, la ferme de Lamayou. Créée en 1985, à l'issue de la lutte du Larzac, la SCTL gère 6 378 hectares dont elle assure les charges de propriétaire. Elle est dirigée par les paysans eux-mêmes.

« Ce n'est pas un propriétaire qui décide en tapant du poing sur la table et qui impose des décisions, on est tous associés SCTL, on a tous une part, on vote aux AG. La SCTL, c'est nous aussi. » Clément, ferme de la Salvetat

En plus de la gestion courante des terres, la SCTL s'occupe d'attribuer les fermes lors du départ en retraite des paysan·nes. Même si elle n'est pas intervenue lors de la reprise de la ferme de la Salvetat, parce que les repreneurs ont rejoint un GAEC existant en s'associant avec le cédant et la cédante, elle joue un rôle important dans le succès de ces reprises.

La SCTL est une structure unique en France, qui offre un cadre particulier pour les transmissions sur le Larzac. Elle a contribué à revitaliser les fermes en augmentant de 25% le nombre de paysans sur le territoire. Les fermes situées sur des terres de la SCTL sont particulièrement transmissibles car seuls le matériel et le cheptel doivent être rachetés par les repreneurs et repreneuses. Le fonctionnement de la SCTL et de TDL

implique des investissements limités sur les fermes. Les parts de la structure sont donc accessibles financièrement.

« C'est plus facile à transmettre, parce que justement il n'y a pas ce poids du foncier à transmettre à chaque génération. Il n'y a pas, à chaque génération, à se demander comment on fait pour emprunter 400 ou 500 mille euros à la banque pour acheter la ferme » Nino, ferme TDL des Salelles

Ces deux structures permettent aussi d'envisager un autre rapport à la propriété et un meilleur partage de la terre, important dans la démarche de l'Agriculture Paysanne.

« Moi ça me parle beaucoup d'être que de passage et de dire, voilà, j'essaye d'entretenir le mieux possible la terre. Et après il y en aura d'autres après nous, et ce ne sera peut-être pas nos enfants, et c'est pas grave, le tout c'est qu'il y en ait d'autres. » Nino, ferme TDL des Salelles

La SCTL évite aussi certains malentendus qui peuvent avoir lieu entre cédant-es et repreneur-euses sur la question de l'habitation. La proximité du ou de la cédant-e avec la ferme lors de la reprise peut conduire à des tensions, frontales ou sous-jacentes, et rendre plus difficile la transmission.

La SCTL prévient cette difficulté en intégrant la maison d'habitation dans le bail de carrière. Les cédant-es doivent quitter la maison lorsqu'ils et elles arrêtent de travailler. À la ferme de la Salvetat, lorsque Maryse prendra sa retraite (elle travaille toujours à mi-temps), elle et Francis quitteront la maison. C'est David, actuellement en CEFI, qui la reprendra.

Ces deux porteurs fonciers favorisent une agriculture respectueuse de l'environnement. Pour la SCTL, il n'y a pas de critère d'éligibilité, mais du fait de la répartition des terres et du contexte territorial (Causse du Larzac), les projets se font sur de petites surfaces, en Agriculture Paysanne. La structure s'investit aussi plus directement dans la transition agroécologique et alimentaire par l'installation de panneaux solaires sur les toits de ses bâtiments. Terre de Liens, quant à elle, veut assurer la préservation de ses terres à long terme, par un usage écologique et responsable. L'association a mis en place une charte sur les pratiques agricoles, que doivent respecter les paysan.nes.

3. Faciliter la transmission en tant que collectivité

Les collectivités sont plus ou moins investies dans les enjeux de transmission sur leurs territoires. Certaines communes ne se saisissent pas de la question et ne mettent pas en avant les reprises. Les paysan.nes peuvent alors se sentir isolé-es pendant ce processus.

« J'ai vu, dans le journal de la commune, il y a eu le nouveau dentiste, la nouvelle fleuriste, le nouveau truc, mais moi, j'y étais pas. » Marion, ferme de la Perramonde

« A notre départ on a installé deux jeunes [en plus de Marion]. Mais c'est passé complètement inaperçu. » Gilbert, ferme de la Perramonde

Pourtant, sur ces communes rurales, la population est majoritairement agricole. Et le dynamisme de ces communes dépend du remplacement des départs à la retraite.

En l'absence de transmission, les fermes partent à l'agrandissement et la démographie chute. Les communes ont donc tout intérêt à sensibiliser sur le sujet, mais aussi à faciliter et soutenir le processus de reprise. Un livret inPACT² « Des idées pour transmettre. Les Dynamiques territoriales qui soutiennent la transmission » met en avant les actions possibles des collectivités pour soutenir les transmissions sur leur territoire.

2 : <https://www.agriculturepaysanne.org/Des-idees-pour-transmettre-les-dynamiques-territoriales-qui-soutiennent-les-44>

« Dans notre petite zone rurale, les petites exploitations, c'est un peu la base du maillage économique de ces zones-là où il n'y a pas grand-chose. De nos petites exploitations, travaillent derrière tous les salariés aux bergers du Larzac, mais aussi les commerciaux qui te vendent. Et c'est quand même la base d'une certaine économie. » Clément, ferme de la Salvetat

La plupart des installations-reprises étudiées reposent sur les aides mises en place par la région Occitanie. Une partie des repreneur-euses interrogé-es se sont installé-es avec la Dotation Jeunes Agriculteurs (DJA), un dispositif national accessible aux moins de 40 ans qui ont suivi le parcours à l'installation.

Plusieurs repreneur-euses se sont aussi installé-es après un CEFI³ (Contrat Emploi Formation Installation). Ce dispositif, spécifique à la région Occitanie, prend la forme d'un parrainage entre les cédant-es et de potentiel-les repreneur-euses (ou associé-es) hors cadre familial. Les candidat-es à l'installation bénéficient ainsi d'une période d'essai sous la forme d'un stage et d'un accompagnement afin de préparer l'installation-reprise.

Pour les cédant-es, cela permet aussi de tester le fonctionnement à plusieurs avant de prendre la retraite. En effet, le CEFI permet de se confronter au fonctionnement réel d'une ferme. Ce contrat peut permettre de renoncer au projet avant d'avoir trop investi. C'est l'occasion de mieux comprendre ses attentes et envies pour mieux réussir son association ou sa transmission

Pour les repreneur-euses, cela permet de se tester avec le ou la cédant-e avant le départ en retraite, de découvrir le fonctionnement de la ferme, et si le projet convient vraiment. Mais le CEFI est aussi possible après le départ du ou de la cédant-e pour trouver d'autres associé-es. Aux Ares Verts, Léonor et Raphaël cherchent actuellement une nouvelle personne avec qui s'associer après une période de test via un CEFI (le précédent n'a pas abouti).

³ : <https://www.agriculturepaysanne.org/Les-CEFI>

Remerciements

Merci aux paysannes et aux paysans interrogé-es de nous avoir fait confiance, d'avoir répondu à nos sollicitations et d'avoir partagé leurs expériences et leur histoire. Merci aussi aux salarié-es et bénévoles rencontré-es d'avoir répondu à nos questions sur les structures qui gravitent autour des fermes.

Merci à Cathie Queinnec pour le travail effectué lors de son stage de fin d'études à l'IEP Lille.

Crédit photos :

- FADEAR
- ARDEAR Occitanie

Fonds de carte :

- OSM (2022)

CONTACT DES ADEAR



Les Adear en Occitanie sont des associations départementales rassemblées au sein de l'Ardear Occitanie. Elles ont été créées par des paysan·nes déterminé·es à ouvrir le monde agricole à celles et ceux qui n'en sont pas issu·es et se sont construites en accompagnant des porteurs et porteuses de projet en installation progressive. Elles sont aujourd'hui reconnues pour leur expérience de terrain et poursuivent le développement de leurs activités dans le champ de la formation professionnelle, de la transmission agricole et de l'accompagnement des projets de territoire.



ADEAR de l'Aude

Lucie CHOPOT
adear11.lc@jeminstallepaysan.
org



ADEAR Haute-Garonne

Camille LEURET et
Margot CALLUAUD
adear31@fadear.org



ADDEAR Aveyron

Carole IRIGOYEN
carole-irigoyen
@addear12.com



ARDEAR Occitanie

Fanny THUAULT
fanny.thuault@jeminstallepay
san.org

Nos partenaires scientifiques

- Michael Pouzenc - Professeur en géographie - Directeur du LISST
- Alexis Annes - MCF en sociologie
- Adeline Bouvard - MCF en agrocéonomie
- Olivier Bories - MCF en géographie
- Elsa Pibou - enseignante chercheuse en socio-économie



Projet soutenu par

Fondation de France

